

SHALSHELET NEWS



La Parole du Rav Brand

Chabbat T"01

'Houkat

1 Juillet 2017

7 Tammouz 5777

E : 21h40*

S : 23h04

Horaires pour la région parisienne

*Vérifier l'heure d'entrée de
Chabbat dans votre
communauté

N°37

Annonces

Tous les Chabbat matin : Office spécial jeunes à 9h30 suivi de plusieurs chiourim jusqu'à 12h30 au Beth Ménaïem, 22, Avenue du 8 Mai 1945. 95200 Sarcelles.

Pour toute information
Shalshet.news@gmail.com

Pour aller plus loin...

Questions

1. Le Tania rapporte que certains ont l'habitude de jeûner le vendredi de la semaine de 'Houkat. Pourquoi?
2. "Myriam mourut là-bas et fut enterrée là-bas. Pourquoi répéter le mot "là-bas"?"
3. Quel jour précisément, la 1ère vache rousse a-t-elle été brûlée?
4. Le Midrach dit que ce sont Moché et Aharon qui se sont occupés d'enterrer Myriam, pourtant nous savons que même un simple Cohen ne peut s'impurifier pour sa sœur mariée?

Mordekhai Guetta

Haftara

A la mort de Myriam, la source d'eau qui désaltérait les juifs dans le désert se tarit, et les juifs accusèrent alors Moché et Aharon. Ces derniers remirent le rocher en activité, mais une erreur se glissa dans leur comportement. D-ieu les punit en refusant leur entrée en Erets Israel : « ... Myriam mourut là-bas et y fut enterrée. Et il n'y avait point d'eau pour l'assemblée; et l'on se souleva contre Moché et Aharon... Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte... D-ieu dit à Moché : prends le bâton et convoque l'assemblée, toi et ton frère Aharon. Vous parlerez au rocher en leur présence, et il donnera ses eaux... Moché leur dit: Écoutez donc, ô rebelles! ... D-ieu dit à Moché et à Aharon: Parce que vous n'avez pas cru en Moi, pour Me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que Je lui donne... »,(Bamidbar 20, 1-13).

Le texte ne précise la faute de Moché et d'Aharon. Penchons-nous sur la question à savoir si uniquement Moché et Aharon fautèrent, ou les juifs également. Comme le remarquent le Rambam et le Ramban, D-ieu n'a pas sollicité Moché pour réprimander les juifs mais uniquement pour les réunir et leur faire sortir de l'eau du rocher. Cependant, il est évident qu'ils fautèrent. Les paroles avec lesquelles ils accusèrent Moché : « Pourquoi tu nous fais sortir d'Égypte » sont scandaleuses (voir Bamidbar 11, 20, et Chémot 17, 3). Pourtant, comme l'explique le Ramban, Hachem n'a pas demandé de les blâmer immédiatement, avant même de les abreuver, car Il ne blâme pas durant la souffrance. Ainsi, lorsqu'ils se rebellèrent par manque de nourriture et d'eau dans Parachat Béchalah, Il ne les réprimanda qu'après leur avoir donné le nécessaire. Moché pour sa part, a fauté en les grondant avant de leur donner de l'eau: « Ecoutez-moi donc, ô rebelles... ». Pour les juifs, c'est Hachem qui a mis ces paroles dans la bouche de Moché. Ainsi, ce dernier leur envoya une image déformée de D-ieu, comme explique le Rambam : « Moché s'était rendu coupable de pencher vers la colère, comme il dit : écoutez-moi, ô rebelles ! D-ieu a sévèrement reproché le fait qu'un homme de son envergure se laisse aller en présence de l'assemblée d'Israël dans une circonstance où il ne convenait pas de le faire.

Une conduite pareille venant d'un homme comme lui, a été comptée comme une profanation du Nom divin, parce que tous ses gestes et toutes ses paroles servaient de modèle au peuple qui espérait de la sorte atteindre la réussite dans ce monde-ci et dans le monde qui vient. Moché ne s'adressait pas à une multitude de gens incultes, ni à des individus dépourvus de toute vertu, mais bien à des hommes qui avaient des épouses dont la moindre égalait le prophète Yehezkel ben Bouzi, comme en témoignent nos sages, (Mékhilta, Chémot, 15, 2), et qui examinaient attentivement tout ce que faisait ou disait Moché. En le voyant s'emporter, ils se sont donc dit : Moché n'est pas comme ces gens affligés de mauvaises dispositions. S'il n'avait pas su que D-ieu s'est irrité contre nous, parce que nous avons réclamé de l'eau et que nous avons provoqué Sa colère, jamais il ne se serait emporté. Or, nous ne voyons pas dans les paroles de D-ieu, à ce sujet, ni mécontentement ni colère. Au contraire, Il lui a seulement dit : prends le bâton et fais boire toute la communauté et ses troupeaux », (Rambam, Huit chapitres, fin chapitre 4). Il est formellement interdit de rappeler à un souffrant ses fautes : « Lorsque des souffrances accablent un homme, ou qu'il enterre ses enfants, on n'a pas le droit de lui dire, comme les amis ont dit à Yiof le voyant souffrant : oh, si tu avais eu confiance en D-ieu, si tu t'étais comporté convenablement (tu n'aurais pas été puni) ! Rappelle-toi, est-ce que l'innocent est puni ? (Job 4, 6-7). Celui qui parle ainsi, transgresse l'interdiction de « lo Tonou », de ne pas vexer son prochain », (Baba Métsia 58b). Il convient de se comporter comme Jérémie. Il avertissait sa génération que l'exil les guettait, si elle ne regrettait pas ses nombreuses fautes. Toutefois, lorsqu'il trouva leurs cadavres jonchés sur les routes de l'exil, il les embrassait, en pleurant sur leur tragique sort (Midrach, fin de Pétihta Ekha Raba 34). Le fait que Moché les vexa bien qu'ils souffraient est peut-être dû au fait, qu'il était lui-même en deuil pour sa sœur. Les juifs, ne respectant pas son chagrin, en l'accablant sans gêne, il jugea ne pas être tenu non plus de respecter leur chagrin.

Rav Yehiel Brand

La fin de la sidra nous signale les difficultés que rencontrèrent les Béné Israël avant leur entrée en terre de Canaan, avec les populations vivant à l'est. C'est ainsi que Edom leur refusa le passage à travers son territoire. Ils furent dans l'obligation de contourner son pays. Sihon, roi des Emorim, lui aussi leur barra le passage et leur livra bataille ; mais il fut défait par les hébreux qui occupèrent son territoire jusqu'à la limite des possessions des Amonim, situées plus au nord. Notre haftara relate l'histoire de Yftah (Jephté), l'un des juges qui était le fils aîné d'un homme nommé Guilad de la tribu de Ménaché. Trois siècles environ après l'installation des Béné Israël en Canaan, le peuple de Amon attaquait les Hébreux

pour s'emparer des terres que Moshé avait conquises de Sihon, lequel les avait ravies au roi de Moav. Il semblerait que le roi de Amon à cette époque, régnait également sur Moav (Malbim). Il incombera alors, à Yftah, juge et guerrier intrépide de prendre les mesures nécessaires pour parer au danger d'invasion des amonim. Au début Yftah va essayer de trouver une solution pacifique avec le roi d'Amon en usant de plusieurs arguments

• « Les enfants d'Israël n'ont rien pris de la terre de Moav ni celle d'Amon » mais au contraire, ils ont été obligés de contourner les frontières. Les terres que Moshé avait conquises, appartenaient alors à Sihon; et c'est lui qui avait

attaqué les Béné Israël.

• « Et maintenant es-tu meilleur que Balak roi de Moav ? » : Balak qui régnait à cette époque sur Moav, n'avait élevé aucune protestation ni ses successeurs après lui. Ils ont laissé les enfants d'Israel résider sur cette terre pendant trois siècles. En dépit de cette argumentation, Amon ne renonça pas au combat. Yftah pénétra en territoire Amoni et Hachem lui accorda une victoire écrasante. Cependant avant la guerre Yftah fit un vœu à Hachem d'apporter en sacrifice «ce qui sortira en premier de chez moi ». Mais Hachem répondit de manière critique, en faisant en sorte que la première personne sortie pour l'accueillir, fut sa fille.

C.O.

Halakha de la Semaine

A) Récite-t-on la berakha de ché'héyanou sur l'acquisition d'un objet de valeur ?

B) Récite-t-on ché'héyanou sur l'achat de nouveau livre, sefer Torah... ?

A) Selon le strict Din, il y a lieu de réciter ché'héyanou sur l'achat d'un objet de valeur qui nous procure de la joie, tels qu'une voiture, montre, meuble ... Et a fortiori dans le cas où l'on a acheté une maison.

C'est ainsi que tranche le Ch. Arouh (siman 223,5).

Cependant, la coutume générale est de réciter la bénédiction de ché'héyanou sur un nouveau fruit ou un nouvel habit en pensant à acquitter la maison ou le nouvel objet acquis.

(Si l'on est marié ou que l'on a des enfants, du fait que cette joie soit partagée, ce sera la brakha de Hatov Véhamétiv qui devra être récitée et selon la coutume citée, on s'en acquittera par le birkat hamazon au moment où l'on récite la 4ème brakha)

Références :-Ben ich hai parachat réé ot 5 - Halakha beroura siman 223,31 page 282 -Birkat hachem helek 4 perek 2 siman 57 [Ce dernier rapporte tout de même que si l'on ne peut se procurer de nouveaux vêtements ou nouveaux fruits, on ne ratera pas pour autant la brakha et on récitera alors ché'héyanou sur l'objet de valeur. En effet, il serait dommage de perdre l'occasion de remercier Hachem par le biais de cette brakha]

B) Selon certains décisionnaires, celui qui achète un livre ou une collection de livres et qu'il ressent une joie en les acquérant, récite la brakha de ché'héyanou [Radbaz helek 3 siman 412; Mor oukçia...]

D'autres décisionnaires ne partagent pas cet avis selon le principe : "mitsvot lav lehanote nitenou " (= les Mitsvot n'ont pas été données dans le but d'en tirer profit)

[Maguen Avraham 223,5; Hida dans Mahazik beraha 223,5]

En pratique, il serait bon a priori de faire en sorte de s'acquitter par un nouveau vêtement ou un nouveau fruit comme rapporté plus haut.

A défaut, on ne récitera pas la brakha de ché'héyanou.

Références :-Kaf hahayime 223,26 -Halaha beroura siman 223,21 page 271 -Birkat hachem helek 4 perek 2 siman 55 note 244 (qui ramène comme preuve que tel est l'avis du beth Yossef qui pense qu'on ne récite pas ché'héyanou sur les Tefilin et donc il en est de même pour les Sefaradim).

David Cohen

Réponse aux questions

1. En effet, ce jour-là, eut lieu le procès du Talmud, où 24 charrettes de livres furent brûlées par les chrétiens en 1242 à Paris.
2. **La Guémara** explique (Baba batra 17a) que l'on en a besoin pour une guézera chava entre la mort de Myriam et celle de Moché afin d'apprendre que de la même façon que Moché Rabbéno est Niftar par la plus douce des morts (Néchika), Myriam aussi a quitté ce monde par cette mort.
3. Dans Méguila (29a), **Rachi** rapporte le Yérouchalmi: Elle a été brûlée le 2 Nissan de la 2ème année, après la sortie d'Egypte, le lendemain de l'édification du Michkan.
4. **Le Panim Yafot** répond: Du fait que Myriam ait quitté ce monde par la Néchika (voir question 2), elle ne rend pas impur celui qui la touche.

Aire de jeu

Charade / Paracha

Mon 1er est un corps d'armée.

Mon 2nd est une exclamation.

Mon 3ème est le parlement russe.

Avec mon tout on n'en fait pas un fromage!

Jeu de mots

Être tous contraints c'est lâche.

Devinettes

1. Quel degré d'impureté, le mort atteint? (Rachi 19,22)
2. Pourquoi à la mort de Aharon, même les femmes pleurent? (Rachi 20,29)
3. "Nous avons imploré Hachem, il a écouté notre voix, il a envoyé un "malakh" et nous a fait sortir d'Egypte". Qui est ce "malakh"?
4. Les sages nous disent que la nuée dans le désert aplanissait tout sur son passage. Seules 3 montagnes ont pu garder leur statut. Lesquelles?

Enigmes

Enigme 1:

Quelles sont les femmes auxquelles la Torah fait allusion en rapportant leur histoire, mais sans jamais mentionner leur nom ?

Enigme 2:

Un homme est face à 1000 ampoules éteintes. Chaque fois qu'il touche une ampoule, elle change d'état (si elle est éteinte elle s'allume ou si elle est allumée elle s'éteint).

Il touche pour la première fois toutes les ampoules. La deuxième fois toutes les 2 ampoules (la 2, la 4, la 61000) la troisième fois, il touche la 3, 6, 9, 12,999. Ainsi de suite... A la 1000 -ème opération, il touche uniquement la 1000 -ème ampoule.

Quelles seront les ampoules allumées à la fin de l'opération ?

La Maison de Hachem

Hachem nous offrit la chance de pouvoir profiter de Sa "présence" sur terre durant 830 ans, à travers le Beth Hamikdach. Le roi Chlomo eut le mérite de construire le 1er Temple lors de la 4ème année de son règne en 2928 (-832). Sa construction dura 7 ans. Le 1er Temple dura 410 ans, à compter du 1er jour de sa construction et fut donc détruit en 3338 (-422) par Nabuchodonosor.

Après 70 ans d'exil (l'exil babylonien), Daryavech empereur Perse permit la (suite de la) construction du second temple, interrompue à l'époque de l'empereur Perse Korech. Sa construction s'étala sur 5 ans et le temple fut détruit 420 ans plus tard. Il fut construit par Ezra en 3408 (-352) et détruit par les romains de Titus en 3828 (68).

Le Beth Hamikdach se trouvait à Jérusalem à l'endroit du Kotel aujourd'hui.

Le Kotel est le mur extérieur Ouest du Beth Hamikdach.

En traversant l'une des murailles extérieures, on entrait dans ce qu'on appelle le "Har Habayit".

A l'intérieur, il y avait la "Ezrat Nachim", ainsi que la "Azara".

Chaque semaine, nous essayerons d'apprendre à mieux connaître cette magnifique "maison", que nous espérons retrouver très bientôt, sans nous y perdre.

Conclusion sur la 'Halla

La halakha, certains pensent qu'on doit prélever sans brakha à partir de 1,05kg de farine et à partir de 1,666kg avec brakha.

Selon Hazon Ich, on ne fait pas la brakha pour moins de 2,25kg.

La Paracha en Résumé

- La Paracha nous délivre les lois de la vache rousse. L'eau de source mélangée aux cendres de la vache (en y ajoutant quelques autres éléments) permettait la purification de l'homme.
- Myriam mourut, son puits cessa de donner de l'eau. Le peuple se plaignit une nouvelle fois.
- Hachem demanda à Moché de prendre un bâton et de frapper le rocher; l'eau en coula à flots.
- Les Béné Israël envoyèrent des hommes rencontrer les dirigeants de Edom afin qu'ils les laissent traverser leur territoire pour rejoindre Israël. Ils refusèrent et les Béné Israël atterrirent sur le haut de la montagne.
- Aharon y mourut à son tour. Tout le peuple le pleura durant 30 jours.
- Le Kénaani leur déclara la guerre, que les Béné Israël vainquirent.
- Sur la route, ils se plaignirent une nouvelle fois de l'eau, Hachem envoya alors des serpents qui tuaient les plaignants. Moché fit un serpent en cuivre et celui qui le voyait, guérissait.
- Les Béné Israël se déplacèrent encore à plusieurs reprises et remportèrent toutes leurs guerres, jusqu'à ce qu'ils atteignirent la plaine de Moav.

Question à Rav Brand

Dans l'accomplissement de la Mitsva de tsitsit, qu'en est-il aujourd'hui concernant le fil bleu ?

« Tu mettras des Pétilim (fils tournés) aux quatre coins du vêtement dont tu te couvriras », (Dévarim, 22, 12) ; leur couleur n'est pas précisée. Bien que nous utilisons en principe des fils blancs, toutes les couleurs acquittent de la Mitsva. Il y a une deuxième Mitsva, ajouter un fil bleu foncé : « qu'ils fassent un tsitsit (frange, pendant) aux coins de leurs vêtements, et qu'ils mettent sur le Tsitsit du coin, un Pétil (fil tourné) en (couleur) Tékhélèt (bleu foncé) », (Bamidbar 15, 38). Pour Beth Chamaï, il faut en tout, quatre fils, pour Beth Hillel trois ; nous en portons quatre (Ménahot, 41b). Le bleu indigo, extrait d'un arbuste appelé l'indigotier, Kalé Ilan, n'est pas casher (Baba Métsia, 61b). Seule la couleur extraite d'un animal vivant dans la mer, le 'Hilazon,

permet d'accomplir cette Mitsva . On peut le trouver dans le territoire de la tribu de Zéboulon : « Ils suceront l'abondance de la mer, et des trésors cachés dans le sable », (Dévarim, 33, 19) ; « entre les rochers des villes de Tyr (Liban) et Haïfa. Névousardan (général de Nabuchodonosor) fit pêcher des 'Hilazon pour la confection des habits royaux », (Shabbat, 26a). Au 4ème siècle, interdits d'exploitation par l'empire romain, les juifs d'Erets Israël approvisionnent, secrètement, leurs coreligionnaires en Babylonie », (Sanhedrin, 12a). Par la suite, sa fabrication se tarit (Guéonim, apporté par le Rif, Rabbi Itzhak de Fès). Au 19ème siècle, le Rabbi de Radzin en Pologne, après de nombreux voyages et notamment à Naples en Italie, publia une étude démontrant qu'il s'agissait de l'encre de la pieuvre. Avec ses 'hassidim, ils colorèrent ainsi un fil de leur Tsitsit. Au 20ème siècle, le Rav Herzog proposa l'encre

de la seiche. Après la guerre des 6 jours, en entrant au Liban, les israéliens trouvent au bord la mer, entre Haifa et Tyr, des millions de coquillages vides de l'escargot de mer appelé Murex Trunculus. Après des recherches dans des écrits romains de l'antiquité, ainsi que dans certains écrits juifs, c'est bien de ce mollusque que fut extrait le colorant pour les habits royaux. Ce « cimetièrre » de coquillages était sans doute un lieu de sa fabrication, et les nombreuses descriptions figurantes dans le Talmud au sujet du 'Hilazon, correspondent en effet à cet animal et à son encre. Depuis, de nombreuses personnes portent un fil coloré par cette encre. Si jamais il y avait erreur sur l'identité de l'animal, la Mitsva de Tsitsit serait quand même accomplie, aussi bien que si tous les fils étaient blancs.

Rav Yehiel Brand

Réflexion

La Torah raconte dans notre paracha : " Le peuple parla contre Hachem et contre Moshé...notre âme est dégoûtée du pain inconsistant ".

Comment comprendre que les Béné Israël puissent se plaindre de la manne, cet aliment d'origine divine ?

Quel est le message contenu dans la punition consécutive à cette plainte, lorsque Hachem envoie des serpents mordre les "râleurs" ? Rachi écrit : " que vienne le serpent pour qui, tous les aliments ne possèdent qu'un seul goût, celui de la terre, et qu'il punisse les ingrats pour qui une seule nourriture prend des goûts multiples ". Quel est le sens profond de l'enseignement de Rachi ?

Comment comprendre enfin le remède "prescrit" par Hachem pour guérir ceux qui ont fait téchouva. Moshé devait faire un serpent de cuivre, le placer sur une perche, et celui qui fixait son regard intensément sur ce serpent guérissait. Rachi commente: "est-ce le serpent qui fait vivre ou mourir ? Cela veut dire que lorsque les Béné Israël regardaient vers le haut et soumettaient leur cœur à leur Père dans le ciel, ils guérissaient, et sinon ils dépérissaient".

Le Assoufat Maarahot analyse cet épisode ainsi. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la téfila n'est pas un moyen pour satisfaire nos besoins, mais Hachem nous a créés avec des besoins afin de nous contraindre à s'adresser à Lui au travers de la prière. La téfila est donc un objectif en soi. Plus l'homme est conscient que son existence dépend de son Créateur, plus il ressentira la nécessité de s'en remettre à Lui en Le suppliant de satisfaire ses besoins vitaux. Lorsque Rav Steinman était récemment à l'hôpital, un médecin lui déclara : " votre vie tient du miracle ", ce à quoi le Rav lui répondit " la vôtre également! ".

Dans le désert, les Béné Israël étaient constamment face à cette réalité. La manne tombait au jour le jour sans possibilité de la stocker. Le juif devait donc solliciter la bienveillance d'Hachem quotidiennement afin qu'il nourrisse sa famille.

De plus, les plus méritants ouvraient la porte d'entrée au Nets ha'hama et découvraient la manne au seuil de leur maison. Les autres devaient se mettre à la recherche de leur subsistance, ils avaient une heure devant eux avant que leur ration ne pourrisse, heure durant laquelle ils suppliaient Hachem d'avoir pitié de leurs familles et de ne pas les laisser mourir de faim. Après avoir trouvé leur part, ils Le remerciaient de les avoir aidés à survivre malgré leur conduite.

Les plus tsadikim pouvaient profiter d'une panoplie de goûts exceptionnels alors que les autres devaient se contenter du minimum.

Les Béné Israël devaient donc s'attacher à Lui quotidiennement et pouvaient même se positionner spirituellement en fonction de l'assistance divine.

Par la suite, certains en quête d'autonomie se plaindront de cette manne qui les confrontait en permanence à la réalité de leur précarité et de leur dépendance vis-à-vis d'Hachem. Ils aspiraient à vivre "normalement", avec cette impression qu'ils sont les maîtres de leur vie et qu'ils ont la situation en main. Ils souhaitent consommer des aliments "normaux" qui leur permettent d'entretenir l'illusion de contrôler leur existence, et ne pas avoir à rendre des comptes en permanence.

Hachem les mit alors face à des serpents. Le serpent fut maudit de se nourrir de la poussière de la terre. Le message d'Hachem à son égard est clair : ta subsistance sera omniprésente et "l'argent coulera à flots " afin que tu n'aies pas besoin d'avoir affaire à Moi, la rupture avec Hachem constitue la plus grande des malédictions.

En concentrant leur regard sur le serpent de cuivre de Moshé Rabbénu, les Béné Israël réalisèrent leur chance de dépendre exclusivement du Créateur afin d'avoir le bonheur de s'attacher à Lui par le biais de la téfila.

Mikhael Uzan

Comprendre Rachi

Rachi 21,8 nous explique que les Béné Israël se sont faits mordre par des ânes, chiens et serpents.

Les ânes et chiens provoquaient une blessure qui se dégradait lentement jusqu'à la mort. Sur cela, le Passouk dit: "Ils verront (le serpent en cuivre) et vivront". Quant à la morsure du serpent, elle cause la mort rapidement. Sur cette morsure, le Passouk dit: "Ils contempleront (le serpent en cuivre) et vivront".

Rachi rapporte ensuite les sages qui disent: Est-ce que ce sont les serpents qui font vivre ou mourir? Evidemment que non. Seulement, lorsque les Béné Israël regardent vers le haut et soumettent leur cœur à Hachem, ils guérissent, sinon, ils meurent.

Il y a lieu de se poser deux questions:

1) Pourquoi Rachi a-t-il besoin de nous rapporter ce que les sages disent au sujet du serpent, à savoir si c'est lui qui fait vivre ou mourir. Cela nous aide-t-il mieux à comprendre le Passouk?

2) Rachi nous explique les deux verbes différents mentionnés dans le Passouk. "Véreaa" il verra furtivement. "Véhibit" il contempera, longtemps.

La logique voudrait qu'un homme doive observer le serpent rapidement puisque son venin attaque son corps rapidement contrairement au chien, qui lui, blesse avant qu'une dégradation se produise. Rachi nous dit ici l'inverse.

On pourrait répondre de la manière suivante:

Dans le Passouk où est employé le verbe "contempler", il est marqué explicitement les serpents, forcément, le Passouk employant le verbe "voir", fait référence aux chiens. Rachi avait justement notre question 2, c'est pourquoi il a dû rapporter la parole des sages, rappelant que ce n'est pas le serpent qui tue. C'est-à-dire qu'après la morsure d'un chien, l'homme n'est pas en grand danger. Il lui suffit juste d'observer en direction du ciel, de se repentir et de mériter un petit miracle, donc une petite soumission à Hachem. Quant au serpent dont la morsure met l'homme en danger extrême, ce dernier se doit de faire une grande téchouva et doit donc scruter et contempler le serpent et se soumettre totalement à Hachem pour guérir.

Mordekhai Zerbib

Réponses Enigmes N°36 – Kora'h

Réponse 1: Il faut lire la suite précédente:

1

11 car il y a 1x « un »

21 car il y a 2x « un »

1211 car 1x « deux » et 1x « un »

La ligne suivante sera donc 13112221.

Réponse 2 : Il s'agit de Rivka Iménou comme cela est mentionné dans le livre Béréchit (chap. 25 verset 24) .

Ainsi que de Tamar, la belle-fille de Yéhouda, qui deviendra par la suite son épouse (Béréchite 38 ; 27).

La Force de la Parole

La Torah nous raconte cette semaine, l'épisode qui a provoqué l'interdiction faite à Moché et Aaron d'entrer en terre d'Israël.

A la suite du décès de Myriam, le peuple se trouve sans eau car le puits duquel il s'abreuvait était dû au mérite de cette dernière. Hachem demande donc à Moché de prendre un bâton et de parler à un rocher pour faire à nouveau jaillir de l'eau. Seulement, pressé par le peuple, Moché va commettre l'erreur de taper sur le rocher plutôt que de lui parler. En conséquence, Hachem lui annonce, ainsi qu'à Aaron, que n'ayant pas sanctifié Son nom, ils ne guideront pas le peuple pour entrer en Israël.

Comment comprendre la gravité de la sanction infligée à ceux qui ont toujours été fidèles à la parole Divine? D'autant plus que l'erreur était involontaire ! Enfin, pourquoi lui dire de prendre un bâton s'il ne devait pas s'en servir ?

Le Kli Yakar explique que le bâton que Moché devait saisir ici, était celui d'Aaron et pas le bâton qu'il utilisait habituellement. Pour comprendre ce changement, le Kli Yakar nous rappelle l'histoire de ce bâton. A la suite de l'épisode de Kora'h, pour dissiper tout doute concernant le rôle d'Aaron, Hachem demanda à Moché de placer le bâton d'Aaron durant une nuit dans le Michkan. Au matin, il avait non seulement fleuri mais également donné des amandes. Montrant bien à tous qu'Aaron méritait son rang.

Face au rocher, Moché devait saisir ce bâton pour montrer aux Béné Israël qu'Hachem peut faire jaillir de l'eau aussi rapidement que le bâton a fleuri.

Le Darach David explique que l'objectif de cette « mise en scène » autour du rocher était d'aider le peuple à voir la main d'Hachem dans chacune des actions de Moché et de voir sa

parole comme le reflet direct de la volonté Divine et non pas comme une expression personnelle. En parlant au rocher, Moché aurait rempli cet objectif. Mais, ayant frappé la pierre, il a laissé la place à une interprétation plus rationnelle, à savoir : un homme qui fait jaillir de l'eau sous l'effet d'un coup de bâton. D'après cela, l'interdiction faite à Moché d'entrer en Israël n'est pas une simple punition mais surtout une conséquence de son acte. Car, en ayant laissé croire, même involontairement, qu'il avait lui-même fait venir l'eau, il donnait au peuple la possibilité d'y voir une force personnelle. Il ne pouvait donc plus représenter le reflet direct de la parole d'Hachem en Israël.

Une simple parole permet parfois de faire un grand Kidouch Hachem.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphael Ben Yossef Samama

Yonathan est un jeune français qui se trouve en Israël pour ses vacances. Un jour, alors qu'il se ballade dans la vieille ville de Jérusalem, son pantalon s'agrippe à un clou dépassant d'une vieille maison. Sans s'en rendre compte, Yonathan continue de marcher et déchire complètement son habit. Honteux de se retrouver dans cette situation, Yonathan essaye de cacher les déchirures et court à la recherche d'un magasin pour en acheter un nouveau. Après dix minutes de recherche, il entre enfin dans un magasin, toujours en tenant son pantalon, et demande au vendeur de lui en vendre un rapidement. Aryé, le commerçant, comprenant la gêne de Yonathan, s'empresse de lui en proposer un, en lui annonçant que son prix est de 400 Chequels. Yonathan lui demande s'il n'en a pas un moins cher, mais Aryé lui répond par la négative. Ceci étonne grandement Yonathan. En effet, ces pantalons sont généralement vendus à 100 Chequels. Aryé lui dit qu'il n'est pas obligé d'acheter et peut aller voir dans d'autres magasins. Yonathan, ne voyant pas d'autres magasins à l'horizon, achète l'habit au prix fort et retourne rapidement à son hôtel. Là-bas, il se change et retourne rapidement dans ce fameux magasin. Ils demandent alors à Aryé de lui reprendre le pantalon ou de lui rembourser 300 Chequels, puisqu'il n'a jamais pensé l'acheter à ce prix-là. Ce à quoi, Aryé rétorque que le pantalon a été utilisé et ne sera pas repris. Quant aux 300 Chequels de la différence, il lui dit que l'achat était de plein gré et qu'il n'a donc aucune raison de les lui

rembourser. Qui a raison?

La Guémara Baba Kama (116a) raconte l'histoire d'un détenu qui, après s'être évadé de prison, demande à un pêcheur de lui faire traverser le fleuve. Celui-ci, voyant son désarroi, lui propose ses services bien plus cher. La Guémara nous dit que l'évadé pourra, après la traversée, le payer au prix normal et lui dire: "je me moquais de toi lorsque j'ai accepté ton tarif". Le Rachba souligne que s'il l'a déjà payé, il ne pourra toutefois rien récupérer.

Ainsi tranche le Choul'han Aroukh (H" M 264,8).

D'après cela, on pourrait imaginer que dans notre cas où Yonathan a déjà payé, il ne pourra donc pas récupérer son argent. Mais là encore, nous expliquons Rav Zilberstein, que ce sera peut-être différent puisqu'à aucun moment, il n'a été d'accord de payer ce prix. Même du fait de son désarroi, il avait toujours en tête de venir le rendre dès qu'il lui serait possible. Il ajoute à cela, que Yonathan pourra réclamer les 300 Chequels grâce au Din de Onaa (lorsqu'on vend un objet plus d'un sixième de sa valeur, la vente est caduque). Comme nous l'enseigne le Rama (H" M 227,7) "Si l'acheteur est conscient au moment de la vente qu'il se fait arnaquer et directement après son acquisition il demande dédommagement auprès du Beit Din, on ne considère pas son achat comme un "accord au prix". D'après cela, Aryé sera a priori, obligé de rembourser 300 Chequels à Yonathan.

Haïm Bellity

A la Rencontre de Nos Sages

Le Raavad de Posquières

Né à Narbonne (France) en 1125, Rav Avraham ben David de Posquières, surnommé le Raavad, fut un kabbaliste et philosophe provençal du XIIe siècle. Grand talmudiste et halakhiste, ses commentaires sur des traités de Michna et du Talmud furent si brillants que certains le placèrent au même niveau que d'éminents commentateurs comme Rachi ou le Rif. Il est également célèbre pour ses Hassagot (objections) sur les positions halakhiques et les articles de foi du Rambam (dans le Michne Torah). Son but n'était cependant pas de porter atteinte à l'homme ou à son œuvre, mais de montrer qu'une opinion contraire à celle du Rambam restait possible. En revanche, le Raavad est moins mesuré, lorsqu'il s'agit de dénoncer la tendance du Rambam à faire passer ses idées philosophiques propres, à travers certains passages du Talmud. Le Raavad a écrit également des traités halakhiques sur différents thèmes. Il devint une sommité rabbinique de Lunel (France) et dirigea une Yeshiva à Posquières (France), qui devint la plus importante de Provence. Par ailleurs, il fut l'un des pères de la forme moderne de la Kabbala. Il relatait fréquemment les visites de Éliyahu hanavi lui délivrant les secrets de D.ieu au cours de ses études. C'est au Raavad, que l'on doit par exemple « la première représentation des deux principaux attributs divins, celui de la Miséricorde et celui du Jugement, sous la forme d'une figure dont les pôles masculin et féminin sont imbriqués l'un à l'autre, qui sera largement diffusé et réélaboré par les kabbalistes ». Vers la fin de sa vie, il écrivit Baalei haNefesh (Maitres de l'âme), sur les lois de pureté familiale, et la construction d'un Mikvé. Rav Avraham ben David décède à Posquières en 1198. Plusieurs vestiges de la vie de la communauté juive de Posquières et de sa célèbre Yeshiva, subsistent encore aujourd'hui à Vauvert (la rue des Juifs, la rue des Bonnets carrés, une colonne de la synagogue, une inscription tumulaire hébraïque, etc.). Une place Raavad de Posquières, y a même été inaugurée, pour le 800ème anniversaire de sa mort.

David Lasry

Charade N°36 – Kora'h

Datte – Âne – Avis -Rame

שבת שלום